L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 10 MARS 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du mardi 9 mars 1880.

SÉNAT.

Le bill du Sénat réorganisant l'Université et le collège d'agriculture, établi provisoirement à Baton Rouge, a été modifié et a passé à la troisième lecture.

Le comité judiciaire a présenté un substitut au bill relatif aux sommes dues aux institutions de charité; il a recommandé le rejet des bills 29, 30, 37, 39 et 97 du Sénat. M. Foster a présenté un rapport de la minorité du comité sur les bills 29, 37, 39 et 97, rapport qui insiste sur la nécessité d'une loi qui protège, par des privilèges, ceux qui fournissent des approvisionnements.

M. Parlange, au nom du comité a recommandé l'adoption de la résolution de M. Walton exigeant que les bills du Sénat amendés par la Chambre, soient soumis aux comités pour que les amendements soient considérés.

Le comité a recommandé l'adoption du bill de la Chambre relatif à la publication des annonces judiciaires en français.

Le comité de santé et de quarantaine a fait un rapport favorable sur le bill qui amende certaines clauses des Revised Statutes au sujet de la quarantaine.

Le comité spécial du Nouveau Canal a fait un rapport semblable à celui que le comité de la Chambre a fait lundi.

Le bill du Sénat amendant les clauses 7 et 8 de la loi de 1879 au sujet du bureau des ingénieurs de l'Etat, et divisant l'Etat en district de levées, a été adopté.

Le bill du Sénat pourvoyant à la conversion de certaines obligations de l'Etat, a été mis à l'ordre du jour de jeudi, à 1 heure.

Le bill du Sénat relatif aux frais qu'entraînent les contestations d'élections, a été adopté.

Le bill du Sénat ordonnant à l'auditeur et au trésorier de consacrer aux dépenses du gouvernement, en 1880, la somme mentionnée dans l'article 3 de la dette de l'Etat, et mettant à exécution l'article 3 de la dette de l'Etat, a été adopté.

Le bill du Sénat confiant la surveillance des réparations du capitole de Baton-Rouge à des commissaires qui sont autorisés à rejeter les soumissions, en partie ou en totalité, a été adopté.

Le bill de la Chambre ordonnant une enquête au sujet de la compagnie du canal Carondelet, a été adopté.

Le bill de la Chambre relatif à l'asile Poydras de Baton-Rouge, a été adopté.

Le bill de la Chambre relatif aux cruautés exercées envers les animaux, a été modifié et adopté.

M. Parlange a présenté un bill déclarant que le terme de la prescription de toute dette contractée envers une institution de charité de l'Etat, un collège, une maison d'éducation; de toute somme léguée pour être distribuée parmi les pauvres ou les indigents, ou dans un but d'éducation; de toute dette contractée en empruntant une de ces sommes, en partie ou en totalité—devra être de trente ans, pourvu que la preuve de la dette soit par écrit.

La résolution de la Chambre chargeant nos Représentants d'user de leur influence pour obtenir du Congrès une allocation de $25,000 pour nettoyer et creuser le chenal du bayou Terrebonne, celui du bayou Grand Caillou, celui du bayou Petit Caillou et celui du bayou Black, a été adoptée.

M. Cahen a annoncé qu'il présentera un bill défendant aux officiers de police de la Nlle-Orléans de porter des armes à feu.

Après une séance à huis-clos, le Sénat s'est ajourné à mercredi—aujourd'hui—à midi.

Le comité de finances se réunit, ce matin, à onze heures.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

Une résolution, autorisant la nomination d'un comité réuni pour choisir les bills constitutionnels, a été sur motion convertie en un bill qui a été pris en considération sous la suspension du règlement.

Le bill du Revenu est appelé et la Chambre se forme en comité général, sous la présidence de M. Cosgrove, à 3 heures le comité, qui a montré une rapidité d'expédition extraordinaire, en était à la 50me et dernière section, aucun amendement n'ayant été proposé.

M. Allain propose de déposer sur le bureau la résolution originale, ce qui est repoussé par 49 contre 26.

L'ordre du jour est suspendu pour donner à la Chambre le temps de recevoir le rapport sur l'affaire Heidenhain. Le rapport, lu quelques minutes après, dit qu'après avoir donné à M. Heidenhain toute opportunité pour se justifier, lui permettant d'appeler tous les témoins qu'il lui plaisait de désigner, de les interroger à son aise, le comité s'est vu obligé de trouver M. Heidenhain coupable de l'accusation portée contre lui. Le comité recommande l'adoption d'une résolution qu'il présente, expulsant M. Heidenhain de son siège dans l'Assemblée Générale.

M. Henry demande que toute considération ultérieure du bill soit remise à aujourd'hui à 1 heure.

Sur motion de M. Cosgrove la motion est déposée sur le bureau.

Sur motion du même membre le bill est envoyé à la copie et passe à la troisième lecture.

Le bill relatif à la Maison d'Etat à Baton Rouge est appelé. M. Cosgrove dit que ce bill contient les plus outrageantes estimations qu'il ait jamais vues. M. Cosgrove se met à lire l'exposé dont plusieurs items sont recueillis avec des risées. Par exemple le bois de charpente brut est porté à $30 par mille pieds, le plâtre à $1 la yarde carrée. Après avoir lu l'exposé des frais, M. Cosgrove dit qu'il ne votera jamais pour commettre cet outrage à l'égard du peuple de la Louisiane. Il veut bien qu'on bâtisse une maison d'Etat, mais il veut qu'elle soit bâtie au prix qu'une pareille construction coûterait à un particulier.

M. Robertson, président du comité, dit que ce n'est pas là le devis sur lequel les estimations ont été faites. Le devis ne parle pas de la démolition et de la reconstruction des murs. Les estimations du comité ont été faites sur les calculs des plus honnêtes et des plus habiles architectes de l'Etat.

Une très vive discussion s'élève sur ce point et sur le montant du compte à payer.

Sur motion de M. Cosgrove le bill est renvoyé au comité qui est chargé de présenter à la Chambre un état de ce qui doit être fait et la somme de ce que cela coûterait, simultanément avec le bill.

La Chambre alors s'ajourne au lendemain à midi.

Un curieux almanach.—Nos lecteurs connaissent l'exactitude des informations de notre correspondant d'Orient; et nos confrères les apprécient tellement que les uns s'empressent de les reproduire et les autres de les démarquer. Il est, comme on l'a vu, bien placé pour connaître ce qui se passe dans les coulisses de l'empire ottoman.

Il nous communique aujourd'hui de curieux détails sur un almanach clandestin qui vient de paraître à Constantinople.

Une publication turque fort singulière occupe beaucoup la population musulmane de Stamboul: c'est un Almanach sous forme de petite brochure imprimée sur papier jaune et qui contient une foule de prédictions satiriques contre les principaux personnages de l'empire, depuis le chef de l'Etat jusqu'au Chéykh de la mosquée de Sainte-Sophie auquel il prédit la mort par une attaque d'apoplexie, nul n'étant exempt de ses mordants sarcasmes et de ses sinistres augures.

Comme ces prédictions ont quelque vraisemblance et sont fondées sur la logique des choses, elles produisent sur ceux qui en sont l'objet les plus fâcheuses impressions. Inutile de dire que l'Almanach est anonyme: on assure qu'il a été tiré à cinquante mille exemplaires.

La police a reçu des ordres sévères pour la recherche de cet almanach. Une foule de ses agents ne se donnent ni repos ni trêve; mais leurs investigations ne font qu'exciter la curiosité du public et rencherir les exemplaires de l'opuscule.

Le prix originaire de ce dernier est de deux piastres; mais à cette heure il se vend, en secret, jusqu'à cinquante vingt piastres, et le prix ira en augmentant.

Les Musulmans, qui détestent les ministres, pense qu'ils les regardent comme incapables de soulager le misère publique et uniquement préoccupés de leurs intérêts personnels, se réjouissent de la détresse anonyme qui leur est imprimée et ajoutent aux prédictions de l'almanach des commentaires non moins

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 mars—Température—Hauteur du baromètre, vents du nord, température plus basse, temps clair et particulièrement couvert.

Température du 9 mars 1880.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centrade
6 heures du matin	63	17
Midi	80	26
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	20

Stations météorologiques.

Mardi, 9 mars, 1 P. M. et P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	57	Louisville, Ky	56
Atlanta	63	Memphis, Tenn	56
Aurora, Tex	63	Mobile, Ala	72
Cairo, Ill	57	Montgomery, Ala	66
Chattanooga, Tenn	58	Nashville, Tenn	54
Cincinnati, O	55	New Orleans, La	70
Davenport, Iowa	35	Omaha, Neb	47
Dubuque, Iowa	35	Pittsburgh, Pa	57
Galveston, Texas	63	Savannah, Géo	70
Indianola	63	Shreveport, La	66
Keokuk, Iowa	34	Vicksburg, Miss	63
Key West, Fla	82	St Paul, Minn	14
La Crosse, Wis	30	Vicksburg, Miss	55
Leavenworth, Kan	43	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro au plus bas).

Augusta	7.00	Nashville, Tenn	29.04
Cairo, Ill	39.11	New Orleans	2.08
Chattanooga, O	41.03	Omaha, Neb	5.04
Davenport, I	2.00	Pittsburgh, Pa	12.04
Keokuk, Iowa	4.01	Shreveport, La	13.03
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	10.05
Leavenworth, K	4.04	St Paul, Minn	zéro
Louisville, Ky	13.00	Vicksburg, Miss	45.00
Memphis, Tenn	33.02	Yankton	—

La descente du niveau date de l'année 1874.

GEORGE H. BOEHM,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGES.—C. Werrel à Mlle Lizzie Sriem, P. McConvey à Veuve M. Wormanstedt, Chas. W. Bets à Mlle M. Nagels, John Carr à Veuve R. Carr.

NAISSANCES.—Mme J. Gans, un garçon, 18 fév, Mme A. Bohr, une fille, 23 fév,
J. V. Moore, une fille, 8 janv,
J. G. Foltz, un garçon, 7 mars,
T. J. Gillin, un garçon, 24 fév,
A. E. Ugland, une fille, 8 mars,
Thos. A. Riedle, un garçon, 10 janv,
George Peters, une fille, 1er mars,
Johanna Hicks, une fille, 22 fév,
James J. Jones, une fille 1er fév,
Wm A Garlepied, un garçon, 9 mars,
Edward C. Pellan, un garçon, 28 fév,
James L. Pierson, une fille, 12 fév,
Henry Taylor, une fille, 7 mars,
John G. Herberth, un garçon, 27 fév,
Robt. B. Dewdney, un garçon, 10 fév.

DÉCÈS—Rosina Lamantia, 15 mois, 196 South Basin.
Frank Jourdan, 3 mois, 78 rue Quartier;
H. Augustus, 4 mois, rue Tchoupitoulas, près Valmont.
Jacob Seibert, 45 ans, coin Douane et Broad, natif d'Allemagne;
Michael Finnis, 43 ans, 247 rue Perdido, natif d'Irlande;
Mlle C. Fazande, c., 76 ans, 402 Nord Rempart, native de la Nlle-Orléans;
John J. Coyne, 29 ans, 323 rue St-Louis, natif de la Nlle-Orléans;
Reginald Boer, 29 ans, 395 rue Carondelet, natif d'Allemagne.

Décision importante.—L'honorable Woods, juge de la cour de circuit des Etats Unis, vient de rendre une décision qui intéresse les propriétaires et les capitaines de navires; elle repose sur les faits suivants:

Le 24 février 1878, le feu se déclara à bord du navire *Tornado*. La cargaison devait se composer de 5195 balles de coton, dont 5008 étaient dans la cale, 164 sur la levée et 23 à la presse.

Le 27 février 1878, à la suite d'une réclamation des sauveteurs et des procédures habituelles, le coton fut condamné et vendu pour acquitter la réclamation. Le tribunal avait, apparavant, donné le privilège de cautionnement aux propriétaires mais ceux-ci n'avaient pas voulu en profiter parce que le coton était fortement avarié.

Après la vente de la cargaison et le dépôt du produit à la cour, les propriétaires et le capitaine du *Tornado* réclamèrent ce que leur avaient coûté la compression et les autres travaux nécessaires, lors de l'embarquement du coton.

Le juge a décidé que les propriétaires ne auraient prétendre à aucun paiement parce que toute la cargaison n'était pas à bord, et que le navire n'avait pas été expédié en douane.

Cours criminelles.—A la Cour Criminelle Supérieure, le jugement de Cornelius Geary, et de Laura Smith, accusés de vol, a été fixé au 17 mars; celui de Thomas Wall ou Robert Smith, accusé de larcin, a été remis indéfiniment; celui du Dr Falkenstein, accusé de port d'arme cachée, a été remis indéfiniment; celui de John B. Wischendorff, accusé de détournement de fonds, a été remis indéfiniment.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Littleton Stratton, c., déclaré coupable de petit larcin, à la première cour de district, et condamné à deux an de travaux forcés. Il était accusé, à la cour criminelle supérieure, d'avoir blessé quelqu'un, et la blessure était fort légère.

—A deux heures et demie de l'après-midi, le jury dans l'affaire intentée par l'Etat contre M. Milton Bonner, ex-saisisier du Citizens Savings Bank, accusé de détournement de fonds, a été enfermé, et la cour s'est ajournée à ce matin—on n'a attendu qu'une partie du témoignage de M. E. V. Hitchi.

Le jury se compose de MM. Geo. W. Leslie Jas. J. McGinty, E. H. Tooley, Paul Haller, Henry Davis, F. L. Jonte, A. W. Jackson, Wm. Graf, John J. Kelly, W. F. Burnett, O. J. McLellan, David R. Scott.

A la première cour de district, Zach Roe est accusé de voies de faits; Randall Ambrose, de blessures.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de P. J. O'Brien, accusé de voies de fait.

Le jugement de George S. Wells, accusé de voies de fait, a été remis indéfiniment.

Martin Thomas, accusé de larcin, a été acquitté.

George Brook, accusé de larcin, a été déclaré coupable.

Cours de districts.—A la deuxième cour, la succession de Mme Louise Mahoney, épouse de James Mahoney, celles de George W. Goodman et autres et d'Ellen Louisa Morrison, veuve, en premières noces, de B. Gilbert, et, en secondes noces, de M. Ignace Dugas—sont ouvertes.

—A la cinquième cour, M. James S. Zacharie réclame, de M. Hugh Lewis, la somme de $325.

Dans le procès de l'Etat ex rel. A. Barbin contre W. A. Strong, secrétaire d'Etat, l'appel à la Cour Suprême de l'Etat a été accordé, et devra être présenté à ce dernier tribunal le troisième lundi de mars.

Dans le procès de M. Pierce Butler contre Mme Cora A. Slocomb, le juge a rendu un déoret en faveur du demandeur pour $5000 avec 8 pour cent d'intérêt à partir du 8 février 1876.

Dans celui de M. George They contre Mme Annie M. Hautan et John Weber, jugement a été rendu en faveur du demandeur pour $25.

Le juge a refusé une nouvelle audition de cause dans le procès de MM. Eugster & Cie. contre M. Jas. West, et dans celui de R. H. Noble contre James Carrigan.

Cour du juge Miltenberger.—Le juge a acquitté Wm Cooper, accusé d'attaque à main armée; Frank Gibson dit Gana, de voies de fait; Arsène Fontenot, de délit; John Madden, de voies de fait et d'attaque à main armée.

Mariette Willis, accusée d'insultes, a dû fournir un cautionnement de $150 pour répondre de sa bonne conduite.

Le juge a remis indéfiniment l'accusation de bris de paix portée contre Mme Murphy et Mme McCarthy.

George Brooks, accusé d'avoir enfreint l'ordonnance 5046, a été requis de donner un cautionnement de $250, sinon il passera dix jours à la prison de paroisse.

Amos Bayley, accusé de voies de fait, a dû fournir le même cautionnement en attendant l'instruction.

Mary Allen, Mary Taylor et Joseph Phelps sont accusés d'avoir volé $120 à M. Robert Selman; les deux premières ont fourni un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire. Phillips n'ayant pu en faire autant, a été envoyé à la prison de paroisse.

Cour du juge Sheehan.—Patrick Comlon, accusé d'avoir des objets qu'on suppose avoir été volés, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

Caroline Bartley et John Austin, accusés d'irrégularité et de bris de paix; Clémentine Tapper, déclarée atteinte d'aliénation mentale.

L'officier Jackson, accusé du meurtre d'Elick Harris, homme de couleur, a fourni un cautionnement de $3000 en attendant l'instruction.

Walter Lamberton, accusé de voies de fait, et John Johnson, de larcin, ont été envoyés devant la première cour de district. Cautionnement, $250.

C. E. Miller et Harry Manuel, accusés d'avoir enfreint l'ordonnance 5046, qui a trait aux attroupements sur les trottoirs; Mike Dwyer, accusé de larcin et John Olson, de voies de fait, ont chacun dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Tentative de suicide.—Hier matin, à huit heures et quart, John McArthur, Ecossais, âgé de cinquante-cinq ans, a essayé de se suicider à la pension de Mme Thayer, enseignure, Chartres Magazine et St-Joseph, en se coupant la gorge avec un rasoir. On attribue cet acte de désespoir à la misère.

McArthur a été transporté à l'hôpital; le médecin refuse de se prononcer sur la

Loterie de la Louisiane.—Numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage d'hier, mardi, 9 mars:

Nos 72,370	$ 30,000
55,928	10,000
11,621	5,000
57,989	2,500
69,960	2,500
365	1,000
12,879	1,000
39,967	1,000
59,759	1,000
64,685	1,000

Conseil de ville.—Le conseil de ville a siégé, hier, à une heure sous la présidence du maire Patton. Les administrateurs Collins, Glynn, Chevalley, Marks et Mealley étaient présents.

Les allocations du mois de février ont été votées.

M. Collin a recommandé d'accepter la proposition de M. Wm Andrews, qui offre de remorquer les bateaux à un prix modéré, moyennant $5,000.

Une résolution allouant $500 à M. Beakwith, avocat; pour services rendus à la ville dans le procès Gaines a été adoptée.

MM. Behan et Collins ont fait un rapport favorable sur la pétition de la compagnie du N. O. City Railroad, qui désire transférer les piliers en fer de la rue de l'Esplanade au "revetement levee"—levée de protection, au lac, à l'extrémité du nouveau canal.

M. Chevalley a recommandé l'acceptation de la proposition de M. John Page, qui offre de réparer, moyennant $600, la cemiche du bureau des hypothèques.

Une lettre de MM. George Schmitz et Charles Nolan qui se plaignent de la conduite de jeunes garçons au coin des rues Espagne et St. Claude, a été envoyée à l'administrateur du département de la police.

Une lettre de MM. Wallace Wood et d'autres soumettant une ordonnance au sujet des bateaux servant au transport de la poudre, a été soumise au comité général.

Le Ce il s'est ajourné à mardi prochain.

Paragraphes.—Plusieurs chefs républicains—partisans d'une troisième présidence du général Grant—souhaitent ardemment que leur candidat traverse la Nlle-Orléans à son retour. Non contents de la promesse que leur a faite, dit-on, le cercle qui accompagne l'éminent voyageur, ils ont envoyé en ambassade, au Mexique, M. J. R. G. Pitkin, qui est parti par le steamer City of Mexico.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $22,524 86, dont $2,815 52 provenant du département du revenu intérieur, $470, en or, $800 04, en argent, et $4,680, en billets, provenant de la douane, $8,000 du bureau de poste, $5,759 30 de différentes sources.

—A la quatrième cour de district, G. T. Beauregard, Joseph Bayle et D. A. S. Vaught, commissaires, chargés de la liquidation de la banque du Sud, réalament, à John T. Moore et autres, directeurs de l'institution, la somme de $720,000.

—Nous avons annoncé que le 4 de ce mois M. Lucius Sheldon, *operator* de télégraphe à disparu de chez lui, rue St-Charles, No 165, et qu'il ne semblait pas alors avoir toute sa raison. Dimanche matin, deux jeunes gens qui chassaient ont vu, à trois milles de Milneburg, un homme dont le signalement répond à celui de M. Sheldon, entrer dans le Lac, y marcher, puis disparaître sous l'eau. Informés du fait, Mme Sheldon et des amis du défunt se sont transportés, hier matin, à l'endroit indiqué, et y ont reconnu le cadavre. On attribue à un excès d'études l'aliénation mentale et le suicide de M. Sheldon.

—Les actions que les Etats-Unis ont instituées contre D. M. Cary et autres, au sujet de whisky, ont commencé, hier matin, à la cour de circuit. Les jurés sont: B. E. Flanchard, W. H. C. Lande, F. G. Brieding, J. Monroe, John Robert, P. V. Oliver, H. Weber, J. P. Baker, Chas. Delassus, James Wallace, E. Melançon, John Monroe.

—Le bureau de poste reçoit jusqu'à jeudi, 11 du courant, à sept heures du matin, les lettres et les journaux à expédier par le steamer Morgan, pour Key West et la Havane.

—La première compagnie des *Cazadores de Orleans*, donne un grand bal militaire, paré et masqué, à l'Odd Fellows Hall, le vendredi, 19 mars—la St. Joseph. Le comité chargé des préparatifs se compose de MM. José Llado, président ex-officio, Bentura Puig, Jaime Anglada, Bentura Prat, Jaime Pons, G. Seguí y Gahona; le comité d'invitation, de MM. José Llado, F. G. Lusin, Bentura Puig, Jaime Pons, Jaime Anglada, G. Seguí y Gahona, secrétaire. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a transmises.

—L'honorable Woods, juge de la cour de circuit des Etats-Unis, est parti pour le Texas, où il passera le mois de mars.

—Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs ont enlevé des boîtes qui se trouvaient près de la porte d'entrée du magasin de *dry goods* de M. P. Picard, à l'encoignure des rues Hôpital et Vieille-Levée, des dentelles, des rubans et d'autres articles évalués à $100.

—L'officier Hawkins a tué un chien enragé.

—Les aides Pecora et Gaster, de la police secrète, ont arrêté, hier à midi, Henry Manuel et C. E. Miller, dans la rue St-Charles près de la rue Gravier; ils les déclarent suspects et dangereux et les accusent de n'avoir aucun moyen d'existence.

—Hier matin, à neuf heures, J. Vigne, domicilié au coin des rues Rousseau et Joséphine; Joe Hugg, domicilié au coin des rues Première et Annonciation; P. Foris, domicilié au coin des rues Soraparu et Chippewa; J. Roche, domicilié au coin des rues St-André et Rousseau, ont été arrêtés pour avoir enfreint l'ordonnance No 4798, qui a trait aux marchés particuliers.

—M. et Mme Schill ont été arrêtés, hier matin, à 9 heures, au No 123 de la rue Neuvième, pour avoir insulté et assailli John Schafer.

—John Olsen, âgé de 19 ans, a été arrêté hier matin, à 9 heures, dans la rue Tchoupitoulas, près de la rue Quatrième, pour avoir assailli et battu Auguste Knoka.

—Hier après-midi, à quatre heures et quart, tandis que deux individus examinaient un pistolet dans le café de M. Barthélemy, situé au coin des rues Ursulines et Decatur, l'arme est partie; personne n'a été blessé.

—A cinq heures de l'après-midi, une rixe a eu lieu rue Jackson, près de la rue Howard, entre Bettie Johnson et Texana Williams, couleur, dans laquelle Williams a été légèrement blessé à l'épaule droite. Johnson a été arrêté et écroué à la station du sixième *precinct*.

Vacances inscrites aux bureaux de l'auditeur des hypothèques:

La succession de M. F. et de Mme M. A. O'Brien à Thomas McCormick, quatre terrains dans le septième district, dans l'Ilot compris entre les rues Milladon, Macarthy, De Armas et Clinton, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Milladon sur une profondeur de 120 pieds.....$256

H. Krentel à Mlle Sophie Walker, deux terrains et bâtisses, situés dans le septième district, dans l'Ilot compris entre les rues d'Orléans, Liberté, Miltenberger et Roman, ayant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.....

V. Meyer à J. M. Rosenthal, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district, dans l'Ilot compris entre les rues Peters, Front, Canal et Crossman, ayant 24 pieds de face aux rues Canal et Crossman, sur une profondeur de 124 pieds 1 pouce 6 lignes.....$11,000

Antonio Seclari à Mlle E. G. Doyle un terrain et ses sises situés dans le sixième district dans l'Ilot compris entre l'avenue Napoléon et les rues Perrier, Pinquenines et Lasa, ayant 23 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 100 pieds.....$1,400

Vente du shérif (Gus. Frank) à J. J. Rousseau, dans Carpine et bâtisses situés dans le deuxième district, dans l'Ilot compris entre les rues Peters, Front, Canal et Crossman, ayant 24 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 124 pieds.....$4,760

Vente du shérif (Wm. Francis) à James A. Wells, quatre terrains et bâtisses, dans l'Ilot compris entre les rues Pine, Lowerline, Burthe et Troisième, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.....$1,000

Vente du shérif (Wm. Francis) à J. J. Murphy, deux terrains et bâtisses, dans l'Ilot compris entre les rues Upperline, Lyon, Laurel et Carrollton, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds.....$760

C. H. Branghe à Mme M. A. Burgi, un terrain et bâtisses situés dans le deuxième district, dans l'Ilot compris entre les rues Miro, Tonti, Montal et Quartier, ayant 25 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 120 pieds.....$900

Le Rev. Père Vallée, un terrain et bâtisses situés dans le septième district, dans l'Ilot compris entre les rues Roman, Casanova, Barthe et Johnson, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 120 pieds.....$350

Geo. D. W. Gomez et Mlle S. Gamper à Louis Johnson, un terrain et bâtisses, situés dans le premier district dans l'Ilot compris entre les rues Annunciation, Constance, Erato et Josephine, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de 127 pieds 5 pouces 1 ligne.....$6,000

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 136. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le nom, les marche et leur choix de dessin, et aussi par la modicité du prix, néanmoins qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque pause est pianos

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE.

Débat sur l'article 7 de la loi Ferry—Explication du départ du comte Orloff.

Paris, 9.—Aujourd'hui, pendant les débats qui ont eu lieu au Sénat sur l'article 7 du projet Ferry, M. Jules Simon a développé cette thèse, que la loi que proposait le gouvernement était inutile et impolitique.

Le Temps dit que le comte Orloff, ambassadeur russe, qui doit partir prochainement en congé, avait l'intention de faire son voyage en février, mais il en a été empêché par suite de l'affaire Hartmann. Il reviendra à Paris en avril, après le départ du czar pour Livadia.

Rejet de l'article 7.

Paris, 9.—Le Sénat a rejeté aujourd'hui, à une majorité de 148 contre 129, l'article 7 de la loi Ferry.

Pendant la discussion, M. de Freycinet a déclaré que si l'article 7 était rejeté, le gouvernement serait obligé de sévir plus durement contre les Jésuites en vertu des lois déjà existantes. M. Dufaure a parlé contre l'article et a dit que le projet de loi était despotique, qu'il tendait intentionnellement à humilier la religion et à violer la liberté.

La mise en liberté de Hartman jugée par la presse Russe.

St Pétersbourg, 9—Le Golos dit:

L'impression pénible produite par la mise en liberté de Hartman ne peut être affectée que par la preuve donnée par le cabinet français que l'identité de Hartman n'était pas suffisamment démontrée.

Dissolution du Parlement probablement avant Pâques.

Londres, 9—La chancelier de l'Echiquier, en annonçant à la Chambre des Communes, que la Reine avait l'intention de dissoudre le Parlement, a dit qu'il croyait convenable d'établir les vues du gouvernement relativement à la dissolution. Si son sens, les affaires de l'Irlande sont fort avancées et ne requièrent guère plus la présence du Parlement. Quant à la dissolution elle-même il valait mieux qu'elle eût lieu au printemps qu'en automne. C'est ce qui avait engagé le Cabinet à demander la dissolution à la Reine, vers Pâques.

Le nouveau Parlement pourra se réunir en mai. Le 23 de mars est choisi comme le jour de la dissolution. Il a ajouté qu'il avait l'espoir que, d'ici à la dissolution, la Chambre siégerait le gouvernement à remplir la tâche nécessaire. Jeudi, il présentera le budget. Le bill pour le choix des sièges de la Chambre sera retiré.

L'Honorable Wm Forster, libéral, représentant Bradford, s'est déclaré satisfait de la déclaration du ministère.

A la chambre des lords, le bill de secours en faveur de l'Irlande a été adopté à la 3me lecture.

Lord Beaconsfield a dit que quand le chancelier aurait présenté le budget à la Chambre des communes, et assisté que les événements le permettront, la reine prononcera la dissolution du Parlement.

La dissolution — Le manifeste des chefs de parti.

Londres, 9—L'annonce de la dissolution du Parlement à la Chambre des communes, a causé une grande surprise. Les chefs libéraux doivent se réunir pour adopter une ligne de conduite. On pense que les élections auront lieu dans la première semaine d'avril. Sir Stafford Northcote va immédiatement lancer une adresse aux électeurs de North Devon en forme de manifeste sur la politique du gouvernement.

Lord Hartington et M. Gladstone adresseront des manifestes, l'un au nord du Lancashire, l'autre à Midlothian. Tous les deux attaqueront la politique du cabinet.

Le très honorable Ashton va aussi adresser un véritable manifeste aux électeurs du sud-ouest de Lancaster, mais les Hon. F. Bright et Wm Forster seront très brefs. Toutes ces adresses paraîtront dans les 3 jours.

M. Wm Stow, chef des Home Rulers va partir pour Dublin et adressera un manifeste à ses constituants Irlandais.

Le budget du service civil et de la marine.

Londres. 9—Hier soir, à la Chambre des Communes, il a été voté une somme de 5 millions de livres pour le service civil. On a aussi voté en faveur de 44,600 officiers et hommes d'équipage dans la marine.

Lord Beaconsfield a envoyé le manifeste suivant au lord lieutenant d'Irlande: Des mesures provoquées par la situation de l'Irlande sont en voie de recevoir l'assentiment de Sa Majesté.

Les artifices des agitateurs ont été déjoués par les mesures prudentes et libérales que le parlement a votées à la presqu'unanimité. Pendant les six années qu'a duré l'administration actuelle, les améliorations en Irlande ont fort occupé le cabinet, et il peut se rappeler avec satisfaction qu'il a résolu un des plus difficiles problèmes relatifs par la question irlandaise, l'établissement d'un système d'éducation publique accessible à toutes les classes et à toutes les croyances.

Pourtant, un danger presqu'aussi désastreux dans ses résultats que la peste et la famine s'est propagé dans tout le pays. C'est une tentative faite pour briser les liens qui unissent ce pays avec la Grande Bretagne. La force de la nation dépend de son unité. La dissolution du parlement va offrir à la nation l'occasion de décider quelle politique doit présider à ses destinées futures. La puissance d'Angleterre et la paix de l'Europe dépendent en grande partie du verdict du corps électoral. Ce verdict doit être promptement rendu, et c'est pourquoi le cabinet ne veut pas différer la dissolution.

Une lettre de lord Beaconsfield —Commentaires du Times de Londres.

Londres, 9—La lettre de lord Beaconsfield au duc de Malborough, lord lieutenant d'Irlande, donne la clé de toute la campagne conservatrice qui est l'opposition au Home Ruller et le maintien de l'influence anglaise dans les affaires étrangères.

Le Times dit que le ton de cette lettre est hardi, mais lord Beaconsfield a dit souvent de ces hardiesses dans le passé, et l'événement a toujours prouvé qu'elles avaient un but sérieux et qu'elles étaient toujours suivies d'effets.

Les déclarations qui terminent cette lettre sont fort importantes, et les plus habiles hommes d'Etat de l'Europe peuvent seuls en faire de pareilles. Rarement, dit lord Beaconsfield, la situation de ce pays n'a été plus critique. Les ministres de Sa Majesté ont maintenu la paix jusqu'ici; mais cet ineffable bienfait ne peut être maintenu par une politique passive de non intervention. La paix repose sur la présence, sinon sur l'ascendant de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe.

Ce sont là des expressions hardies, presqu'impudentes, dit le Times, mais le pays doit être frappé des faits importants qui les justifient. Elles expriment nettement qu'il y a des dangers dans la situation actuelle de l'Europe, et que, dans l'opinion du premier ministre, ils ne peuvent être écartés que par l'exercice légitime de l'influence anglaise.

Il, continue le Times, de grandes questions politiques sont posées devant l'Europe, il est de la dernière importance de savoir si le ministère actuel a la confiance du pays, si l'on peut se fier à sa politique. C'est le problème que pose la dissolution du parlement.

Lord Beaconsfield conclut en exprimant l'espoir que quelles que soient les conséquences pour les ministres de Sa Majesté de l'appel fait par eux au pays. Le pays renverra à Westminster un Parlement qui ne se montrera pas indigne de la grandeur de l'Angleterre et mettra matériellement cette grandeur sur la question de la politique étrangère. Le Times pense que le cabinet actuel peut compter sur l'appui de l'opinion publique.

Le parti libéral a commis de grosses erreurs, durant les années qui viennent de s'écouler. Sa situation est très critique. S'il s'obstinait dans la voie qu'il a choisie depuis trois ans il tuerait à jamais son influence. Mais sa situation serait bien différente s'il acceptait franchement les faits accomplis et s'il s'engageait clairement devant le pays et devant l'Europe à ne plus changer à la politique étrangère de l'Angleterre.

Pour le moment, les déclarations des libéraux sont obscures. Le résultat de la lutte dépend de l'attitude qu'ils enprennent prendre d'ici à quelques jours.

Insurrection vaincue à St. Domingue.

Havane, 9.—Le 20 février l'insurrection a éclaté dans la partie Sud de St. Domingue. Le général Antonio Gentil, le chef des insurgés, a été tué avec six de ses amis.

Au capitale, 16 personnes impliquées dans le mouvement étaient en état d'arrestation, et l'on s'attendait à les voir exécuter. Le gouvernement est maître de la situation. Aux dernières nouvelles, c'est-à-dire, le 28 février, tout était tranquille.

CONGRÈS.

Sénat.

Le vice-président communique au Sénat un message du Président reçu hier, répondant à la résolution du Sénat qui lui demandait la communication de la correspondance entre les Etats-Unis et les puissances étrangères concernant le canal interocéanique. Le message est ainsi que les documents qui l'accompagnent, ont référé au comité des relations étrangères.

M. Sherman présente un mémoire des tribus indiennes du Territoire Indien réclamant contre la vote du projet de loi établissant une cour des Etats-Unis dans ce territoire. Comme la mémoire soulève d'importantes questions légales, il demande qu'il soit référé au comité judiciaire. M. Garland s'oppose à cette motion.

Le bill est pendant devant le Sénat, et l'on peut le discuter au plein Sénat. Si le mémoire ainsi que bien d'autres résolutions sur le même sujet étaient référés au comité judiciaire, il y consentirait; mais, comme membre du comité sur les territoires, il peut dire que le comité serait bien mise d'être déchargé de toute responsabilité ultérieure sur cette question.

Bien que membre du comité judiciaire, M. Thurman ne croit pas devoir exprimer d'opinion sur les mérites du bill.

En l'absence de M. Wert, qui a été le rapporteur, la motion de la référer est différée jusqu'à demain.

M. Edmunds dit que désormais il s'opposera à la lecture des mémoires. Cette lecture est contraire aux règlements du Sénat. Il en résulte une grande dépense d'impressions et allonge les travaux et grossit sans utilité les archives. Le règlement veut que le sénateur qui présente une pétition en ou un mémoire en donne succintement la substance.

M. Bailey présente une résolution ordonnant au comité judiciaire de s'enquérir de la vérité du rapport suivant lequel la chemin de f